Substitution de crédits

IMPORTANT : Pour une utilisation optimale du présent formulaire PDF, téléchargez-le sur votre appareil numérique et remplissez-le à l'aide d'Adobe Acrobat Reader ou d'un autre produit Adobe Acrobat.
Le logiciel Adobe Acrobat Reader peut être téléchargé gratuitement à : https://get.adobe.com/reader/.

Dans des situations exceptionnelles, et après en avoir discuté avec les parents/gardiens, un administrateur scolaire a le droit d'approuver la substitution maximale de deux crédits de matières facultatives à deux crédits de matières obligatoires pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Veuillez remplir et soumettre ce formulaire en même temps que vous communiquez les données relatives aux notes de l'année en cours aux Services d'administration scolaire.

Renseignements de l'élève

N° MET :

Nom de famille : Prénom : Initiale du milieu :

L'élève a complété le(s) cours ci-dessous :

1. Titre du cours : Année d'études : Code du cours :
2. Titre du cours : Année d'études : Code du cours :

comme substitution pour ce(s) cours obligatoire(s) :

1. Titre du cours : Année d'études : Code du cours :
2. Titre du cours : Année d'études : Code du cours :

Raison(s) de la substitution :

1.

2.

Autorisation

Nom de l'école : Code de l'école :

Nom du directeur :

Date :

Signature du directeur

Envoyer par la poste à :

Direction des Services d'administration scolaire
1181, avenue Portage, bureau 507
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Courriel à :

Dossiers des élèves
sturecords@gov.mb.ca

Soumettre Sauvegarder Imprimer